



Annexe 1 au cahier des charges du marché de conception et de fabrication d'une exposition sur le ciel étoilé et l'environnement nocturne du Parc national des Cévennes

Courant 2018, le Parc national des Cévennes devrait obtenir le prestigieux label international de « réserve internationale de ciel étoilé » (RICE) pour la qualité de son ciel et le travail engagé auprès du territoire afin de limiter les pollutions lumineuses dont on connaît l'impact sur la santé humaine et sur la biodiversité.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de cette forte actualité et a pour objectif d'être un support de médiation afin de continuer à sensibiliser le public (local, touristique, scolaire...) aux enjeux de préservation du ciel et de l'environnement nocturnes.

1. Le concept de Réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

1.1 Les grands principes

Une réserve internationale de ciel étoilé (RICE) est un espace public ou privé de grande étendue jouissant d'un ciel étoilé d'une qualité exceptionnelle et qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives, culturelles ou dans un but de préservation de la nature.

La réserve doit comprendre une zone centrale (en l'occurrence le cœur du Parc national des Cévennes) où la noirceur naturelle est préservée au maximum et une région périphérique où les administrateurs publics, les individus et les entreprises reconnaissent l'importance du ciel étoilé et s'engagent à le protéger à long terme.

1.2 Qui délivre ce label ?

Ce label est délivré par l'[International Dark-Sky Association](#) (IDA).

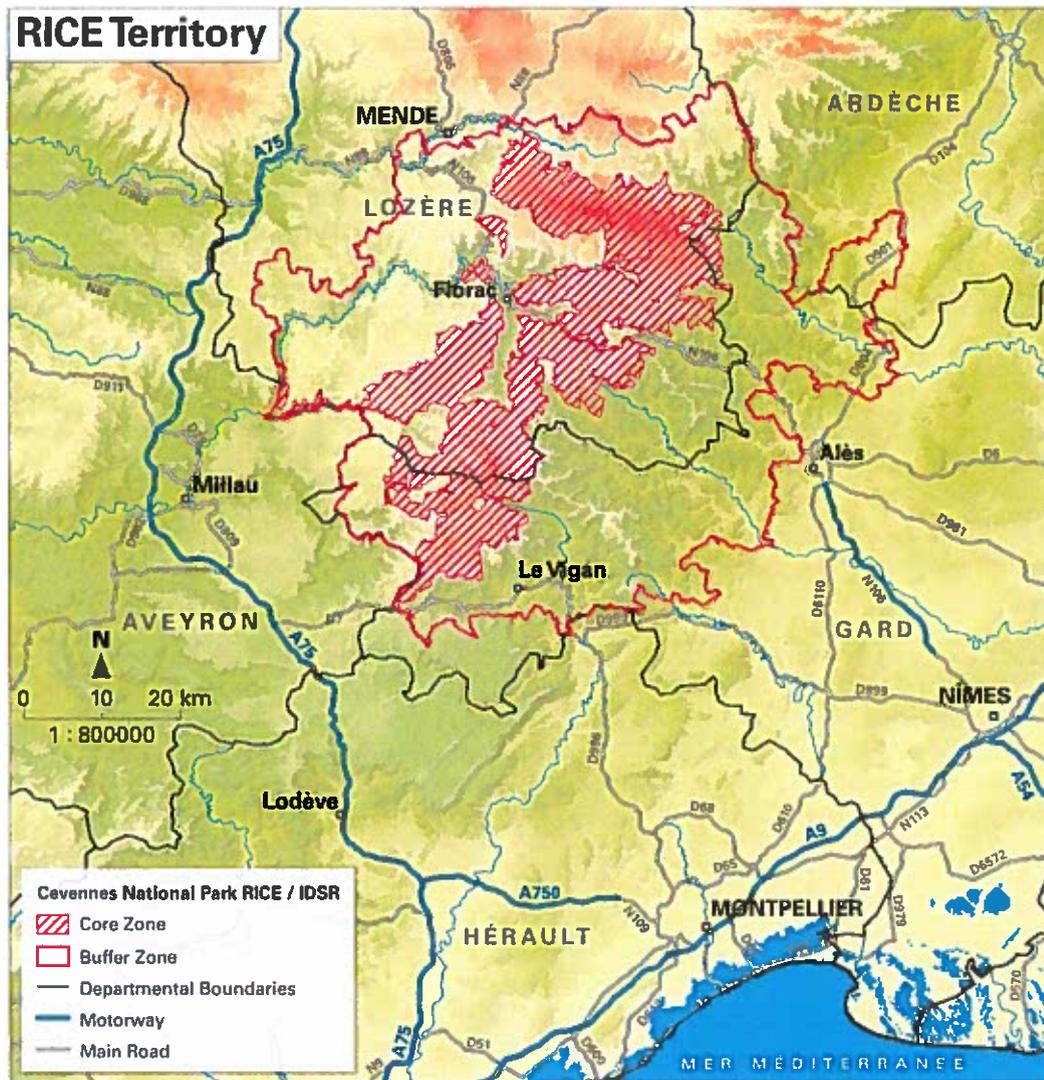
Le dossier de candidature doit permettre :

- d'attester d'une qualité de ciel exceptionnelle par une campagne de mesure de la qualité du ciel étoilé (effectuée en 2016 & 2017 en Cévennes) ;
- de définir un programme de travaux pour préserver, voire améliorer, cette qualité (investissements dans des éclairages publics vertueux) ;
- d'élaborer un projet de territoire pour sensibiliser et informer aux enjeux de la pollution lumineuse et de la nuit (animations grand public et scolaires, édition de supports, partenariats...).

1.3 Le Parc national des Cévennes : 13^{ème} RICE

A l'heure actuelle, dans le monde, douze territoires ont reçu le prestigieux label. Trois territoires européens disposent déjà de deux réserves internationales de ciel étoilé : l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Allemagne. La France ne compte pour le moment qu'une seule RICE : la réserve du Pic du Midi, située dans le Parc national du Midi, labellisée en 2013.

Avec une labellisation en 2018, le parc national des Cévennes devrait donc être la 13^{ème} RICE.



2. Les actions conduites par l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC)

2.1 L'engagement des communes du Parc National pour la préservation du ciel et de l'environnement nocturnes

La charte du Parc national des Cévennes promeut une « politique locale durable de l'énergie » avec comme objectif spécifique : *connaître et maîtriser la consommation d'énergie pour limiter les émissions de gaz à effet de serre* (mesure 4.3.1).

Cette mesure prévoit notamment l'amélioration des consommations d'énergie et la réduction des impacts de l'éclairage public par les communes adhérentes à la charte du Parc national (principes retenus parmi les 7 engagements volontaires de ces communes).

L'enjeu est multiple :

- climatique : la réduction des émissions de gaz à effet de serre contribue à la lutte contre le changement climatique ;
- financier : la maîtrise des consommations énergétiques des communes diminuera d'autant les dépenses sur ce poste ;
- écologique : l'éclairage nocturne perturbe les équilibres naturels.

Pour accompagner les communes dans leurs efforts de rénovation du parc d'éclairage public, l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a mobilisé une ligne de crédits FEDER de 710.000€ auprès de la Région Occitanie.

Au travers de 2 appels à projets successifs, 26 communes ont déposé des dossiers de demande de financement pour des projets exemplaires tant sur le plan énergétique (facteur d'économie d'énergie de 5 soit une économie de fonctionnement de plus de 80%) que sur les caractéristiques des luminaires.

2.2 De nombreuses actions de sensibilisation

Depuis 2015 de nombreuses actions de sensibilisation sont mises en œuvre sur le territoire, dont (liste non exhaustive) :

- La nuit est une **thématique centrale de notre programme annuel d'animations** : de nombreuses interventions sont menées sur ce thème : randonnées nocturnes autour de la biodiversité, observations du ciel, veillées contées, conférences, ateliers....

- **Les trophées 2015 du Parc national des Cévennes** : évènement national porté par des réserves de biosphère de France. Placés sous le thème de « Cévennes en lumière », quatre lauréats ont été récompensés dont Merry Anfray, président de l'association des astronomes amateurs en Cévennes, pour son projet « Nocturne Terrasse ». Il s'agit d'un simulateur de pollution lumineuse qui permet de plonger le public en situation de nuit « naturelle » et d'observer par contraste les effets de l'éclairage artificiel.

- **Le Jour de la Nuit** : chaque année l'EP PNC incite les communes de son territoire à participer à cet évènement national destiné à sensibiliser le public à l'environnement nocturne et à la lutte contre les pollutions lumineuses.

- Une sensibilisation spécifique au travers de **2 journées « Préservation de l'environnement nocturne et lutte contre les pollutions lumineuses »** incluses dans le programme de formation de l'EPPNC à destination de ses partenaires des offices du tourisme, des agents des collectivités, des élus, des animateurs...etc...

- Animation d'un **groupe de travail « Eclairage public et qualité du ciel étoilé »** composé de l'ADEME Occitanie, de la Région Occitanie, des conseils départementaux du Gard et de la Lozère, des syndicats départementaux d'électricité du Gard (SMEG) et de Lozère (SDEE48), de l'agence locale de l'énergie Lozère Energie, de la communauté d'agglomération du Grand Alès, du syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon, des services de la DDT48 et de la DDTM30, de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

Le rôle de ce groupe de travail a été d'élaborer les critères d'éligibilité au programme de financement ATI-FEDER-FSE LR porté par le PNC, pour une modernisation des parcs d'éclairage public.

- Animation d'un **groupe de travail « Tourisme et ciel étoilé »** composé de différents acteurs du territoire : offices du tourisme, hébergeurs et animateurs intéressés, associations et clubs d'astronomie, animatrices des GAL...

L'objectif principal de ce groupe de travail est de permettre le développement d'une offre de tourisme durable (engagé dans la Charte Européenne du tourisme durable ou marqué Esprit Parc national) en lien avec l'astronomie et la découverte de l'environnement nocturne.

3. Un avenir orienté vers le haut

3.1 Un objectif de sensibilisation et de formation

L'objectif de sensibilisation doit être maintenu dans les années à venir pour sensibiliser un maximum de personnes sur le territoire. Une offre structurée doit se mettre en place pour répondre à ces besoins.

L'EP PNC travaille aux côtés de partenaires afin de maintenir ce degré d'implication en terme d'animations (grand public mais aussi scolaire) ainsi qu'en terme de formations des acteurs du territoire afin de garantir la qualité des prestations.

Dans le même sens, l'EP PNC continuera d'accompagner ses communes adhérentes vers une modification des pratiques en accord avec les fondamentaux du développement durable et de la transition énergétique.

3.2 Un nouvel axe de tourisme expérientiel

L'EP PNC, fer de lance depuis plus de 15 ans d'un tourisme durable et éco-responsable, travaille à développer une nouvelle offre touristique autour de la nuit préservée (observation astronomique mais aussi randonnée nocturne, balade poétique sur les pas de R.L. STEVENSON, observation d'espèces nocturnes emblématiques...) pour laquelle la Région Occitanie marque un intérêt fort. Attirer d'autres publics sur le territoire que ceux qui y viennent traditionnellement et proposer aux publics fidèles une diversification de l'offre avec notamment un axe de tourisme expérientiel lié à la nuit, contribuent à maintenir la dynamique sur ce secteur économique essentiel de la région.

4. Les attentes du projet d'exposition

CRITERES DU PROJET	OBJECTIFS DU PROJET	AVENIR DU PROJET
Créer un support de sensibilisation à l'environnement nocturne et au ciel étoilé	Sensibiliser le grand public Aller à la rencontre du territoire	Exposition évolutive (grâce aux supports multimédia) Exploitation pédagogique dans le cadre des projets scolaires menés avec le territoire
Développer une approche pédagogique, ludique et sensible	Fédérer différents acteurs du monde de la nuit (astronomes, naturalistes, prestataires privés et organiser la valorisation de leurs compétences)	Développement et diversification de l'offre touristique autour du patrimoine étoilé du territoire
Exposition modulable et transportable	Favoriser la prise de conscience de la richesse exceptionnelle de cet environnement, de sa diversité et sa fragilité	Evolution des perceptions puis des pratiques
Accessibilité sur différents lieux du territoire	Réaliser un produit "exemplaire" en termes d'impacts environnementaux	Développement des initiatives publiques ou privées en faveur de la préservation de ce patrimoine nocturne
Accessibilité par différents types de public	Valoriser les actions menées par le PNC et conjointement avec le territoire	Développement d'une offre accompagnée d'une malle pédagogique sur la thématique
Exemplarité environnementale	Impulser et accompagner le développement d'une offre astro-eco-touristique Impulser des démarches individuelles et collectives d'actions pour œuvrer dans cette préservation	

5. Le synopsis de l'exposition

Cf document sous format excel ci-joint.